



Ville de Thorigny sur Marne

Compte Administratif 2018

Présentation brève et synthétique

I-BUDGET VILLE

1-CONTEXTE ET PRIORITES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Comme les années précédentes, le compte administratif s'inscrit dans un contexte rendu particulièrement difficile par une augmentation très légère des recettes.

Les principales caractéristiques de ce budget sont les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité (identiques depuis 2010)
- Evolution particulière des dépenses de fonctionnement liée à l'apurement des rattachements en 2017
- Poursuite d'un programme de travaux d'investissement répondant aux besoins des habitants : les dépenses habituelles visant à la réhabilitation du patrimoine communal, et la réalisation de la tranche 2 du Parc des Sports.

2- RESSOURCES ET CHARGES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

A- Section de Fonctionnement :

1-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 11 317 745€

Elles sont principalement constituées par :

- La fiscalité : Le produit de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) s'élève à 5,67 M€. La hausse du produit de 3,08% par rapport au CA 2017 est liée aux bases puisque les taux restent inchangés.
- Les dotations : 2,70M€
Les concours de l'Etat sont stables tandis que les subventions CAF augmentent de 6,84% grâce à la fréquentation importante du Centre de Loisirs, des TAP et de la Crèche. Léger recul des participations dû au report de deux versements de subventions sur 2019.
- Les produits des services : 1,08M€
On y trouve les recettes liées à la fréquentation du Centre de Loisirs, des TAP et de la Crèche. Suite aux instructions du Trésor Public, les frais de scolarité et de repas facturés aux communes extérieures sont inscrits dans ce chapitre.

2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 10 488 740€

Les principales charges de fonctionnement sont :

- Les charges de personnel : 6,98M€
La progression de 2,41% par rapport au CA 2017 résulte non seulement de l'augmentation de la fréquentation des TAP et des structures d'accueil enfance et petite enfance mais aussi de la hausse des charges et de l'assurance statutaire mais encore de l'augmentation des charges et des dispositifs réglementaires.

- Les charges à caractère général : 2,47M€
Fortement réduit en 2017 par l'apurement des rattachements, ce chapitre affiche des dépenses plus réalistes. Si on fait abstraction de 2017, l'évolution entre 2016 et 2018 atteint une augmentation modérée de 1,41%. On retiendra la hausse des repas de cantine, des travaux de voirie, de la formation professionnelle des agents et des chèques loisirs.
- Les autres charges de gestion courante : 0,30M€
Chapitre stable
- Les dotations aux amortissements : 0,26M€
Source de financement pour la section d'investissement, leur montant varie chaque année.
- Les charges financières : 0,16M€
Ce résultat est lié à la fois à la baisse des taux et à une gestion active de la dette. Pour mémoire, en 2014, le remboursement des intérêts des emprunts se montaient à 0,19M€ soit 15,79% de plus qu'en 2018.

B- Section d'investissement :

1-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 722 893€

Parmi les recettes de l'exercice, on distingue :

- Taxe d'aménagement : 0,55M€
- FCTVA 2017 et 2018 : 0,54M€
- Les dotations aux amortissements : 0,26M€
- Subventions : 0,08M€

2-LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 764 757€

Les principales opérations d'investissement concernent :

- Le remboursement du capital des emprunts : 0,64M€
- Les travaux de voirie : 0,53M€
- La réalisation de la tranche 2 du Parc des Sports : 0,27M€
- Les travaux bâtiments scolaires : 0,26M€
- Les acquisitions foncières : 0,19M€
- Travaux autres bâtiments : 0,14M€
- Les frais d'études : 0,1M€

Il n'y a aucun crédit d'investissement pluriannuel en 2018.

3- RESULTATS CONSOLIDES 2018

	Résultat De clôture 2018	Restes A Réaliser	Affectation	Résultat après affectation
Fonctionnement	3 208 182,30	-	1 958 877,82	1 249 304,48
Investissement	287 754,52	-2 246 632,34		-
	-1 958 877,82			

4- PRINCIPAUX INDICATEURS

- L'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à financer les dépenses d'investissement. Elle s'élève à 1 003 793€. Son taux de 8,97% est jugé satisfaisant.
- L'épargne nette est obtenue en déduisant les charges financières et les travaux en régie de l'épargne brute soit 273 844€.
- Capacité de désendettement : Indicateur de solvabilité qui mesure combien d'années sont nécessaires pour rembourser l'encours de la dette avec toutes les recettes de fonctionnement.

Ce ratio se révèle très satisfaisant puisqu'il s'élève à un peu plus de 5 années, la moyenne se situant entre 10 et 12 ans.

- Taux d'imposition :

Ils sont identiques depuis 2010. La progression de 3,08% du produit fiscal provient donc de l'augmentation des bases :

- fixée à 1,01% par la Loi de Finances pour 2018
- générée par des rôles supplémentaires

- Ratios financiers

	Valeurs	Moyenne nationale
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1066	1037
Produits des impositions directes	593	478
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1171	1125
Dépenses d'équipement brut	186	419
Encours de la dette / Population	595	849
DGF / Recettes réelles de fonctionnement	128	151

○ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la collectivité sont stables en ce qui concerne les postes permanents pourvus figurant aux tableaux des effectifs. Les emplois non permanents sont en augmentation car ils sont liés à des activités ou des missions ponctuelles qui varient selon les périodes et la fréquentation des structures de la Ville : restauration scolaire, centre de loisirs, TAP, petite enfance et jeunesse, évènementiel.

Les postes permanents vacants suite à des départs en retraite ou des mobilités ne sont pas automatiquement remplacés : une étude au cas par cas en lien avec les contraintes budgétaires et les réorganisations de service est menée.

Les emplois du niveau de la catégorie C constituent la majorité des postes pourvus. Ceux du niveau A et B sont en nombre inférieurs.

Le recours aux agents contractuels sur des postes permanents reste exceptionnel et ne concerne que certain type d'emplois.

Le compte administratif 2018 relatif aux charges de personnel se caractérise par :

- des recrutements nécessaires au fonctionnement des services, notamment pour les TAP et les UTA avec une augmentation importante de la fréquentation des structures
- l'augmentation des charges et des dispositifs réglementaires (cotisations, avancement d'échelon et de grade)
- l'augmentation de l'indemnisation chômage
- l'augmentation de la cotisation pour l'assurance statutaire en vigueur au 1^{er} janvier 2018

II-BUDGET SAUVIERES

1-CONTEXTE ET PRIORITES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Crée le 26 juin 2018, le budget a eu pour objet l'acquisition de 5 parcelles pour un montant de 850 000€.

2- RESSOURCES ET CHARGES DU BUDGET PRIMITIF 2019

A-Section de Fonctionnement :

1-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 850 000€

Elles s'articulent autour des produits stockés. Il s'agit de l'ensemble des coûts induits par l'acquisition des terrains (voir détail des dépenses de fonctionnement).

2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 850 000€

Les seules charges de fonctionnement enregistrées sont l'achat des cinq terrains.

B- Section d'investissement :

1-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pas de recettes titrées en 2018 mais un contrat d'emprunt sous forme de restes à réaliser de 850 000€.

2-LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 850 000€

Le coût des terrains stockés comprenant les charges de fonctionnement liées à l'acquisition des parcelles.

On notera que les coûts de stockage apparaissent à la fois en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

3- RESULTATS CONSOLIDES 2018

	Résultat De clôture 2018	Restes A Réaliser	Affectation	Résultat après affectation
Fonctionnement	0	-	0	0
Investissement	-850 000,00	850 000,00		-
	0			